



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023

Date de convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Marie-Laure DELAHAYE, Anne-Marie ARTUR, Ronald SAHUT, Martine BUISSON, Alain RASSET, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Gilbert BAUDER, Armelle POIRIER, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT

Etaient Absents : Claude PETITEVILLE a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT
Pascal LEGOIS a donné pouvoir à Ronald SAHUT
Jonathan DEGROISILLES a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Florence COSSARD a donné pouvoir à Stéphanie LEVILLAIN
Alain DEHAIS, excusé
Véronica TROGLIA
Dominique CATEL

Secrétaire de séance : Pascal CAILLY

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	12
Pouvoirs	4
Votants	16

OBJET :

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES
ET EXTÉRIEURES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Détail pour certains articles

Art. 657	Dépenses Subventions de fonctionnement versées	Pour Mémoire Budget Précédent	Propositions du Maire	Vote du Conseil Municipal
657362	C.C.A.S	20 500,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €
65738	Coop. Scolaire Groupe Scolaire du Vallon Les Farfadets-La Salicorne	370,00 €	790,00 €	790,00 €
		420,00 €		
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé		54 446,00 €	54 446,00 €
	<u>ASSOCIATIONS COMMUNALES</u>			
	" " Anciens combattants	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	" " Jardins Ouvriers	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	" " Cuivres n'Caux	220,00 €	220,00 €	220,00 €
	" " Groupe Hémisphère	220,00 €	220,00 €	220,00 €
	" " Club photos	484,00 €	444,00 €	444,00 €
	" " Parents d'Elèves les FARFADETS	265,00 €	710,00 €	710,00 €
	" " Parents d'Elèves La SALICORNE	430,00 €		
	" " Globe Traileurs 76	240,00 €	- €	- €
	" " Amicale de Pétanque Rouxmesnilaise	420,00 €	804,00 €	804,00 €
	" " Kid's Dance	328,00 €	460,00 €	460,00 €
	" " Dés Fils Rouxmesnil	264,00 €	300,00 €	300,00 €
	" " Gymnastique Volontaire	1 034,00 €	986,00 €	986,00 €
	" " Tir-Club	3 908,00 €	4 360,00 €	4 360,00 €
	" " Tennis-Club	4 044,00 €	4 276,00 €	4 276,00 €
	" " Football Américain	1 778,00 €	1 942,00 €	1 942,00 €
	" " Basket Club	5 630,00 €	6 278,00 €	6 278,00 €
	Sous Total Associations communales	19 765,00 €	21 500,00 €	21 500,00 €
	<u>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</u>			
	C.I.C.O.G.E. (Comité Inter. Coordination Gérontologie)	360,00 €	360,00 €	360,00 €
	C.N.A.S	8 353,00 €	- €	- €
	C.N.V.V.F.	175,00 €	175,00 €	175,00 €
	Fédération Nationale des Gardes-Champêtres	150,00 €	150,00 €	150,00 €
	Union Nationale des Parachutistes	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	Association JUBILEE	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	S.N.S.M.	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	Association des Jardins Ouvriers (Abris bois)	10 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	Groupe de Secours Catastrophe Français	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	Vie et Espoir	50,00 €	- €	- €
	APF France Handicap	50,00 €	- €	- €
	Aide au victimes - Informations- Médiations (AVIM)	50,00 €	- €	- €
	DDEN	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	La Ligue	50,00 €	- €	- €
	Agir avec BECQUEREL pour la vie	50,00 €	- €	- €
	SPA Dieppoise	- €	1 811,00 €	1 811,00 €
	Détente Arc en ciel	- €	50,00 €	50,00 €
	Banque alimentaire	- €	50,00 €	50,00 €
	Divers	7 597,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
		27 235,00 €	32 946,00 €	32 946,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De donner un avis favorable aux subventions proposées
- D'inscrire ces montants en dépenses sur le compte 6574 du Budget Primitif 2023

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



A handwritten signature in dark ink, written over a circular blue official stamp of the Mayor of Roumesnil-Buzard. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROUMESNIL-BUZARD' and '53000 Roumesnil-Buzard'.

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Envoyé en Préfecture le : **20 AVR. 2023**

Affiché le :

Notifié le : **24 AVR. 2023**

M. le Maire informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN - 53, Avenue Gustave Flaubert - 76000 ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.



A handwritten signature in dark ink, written over a circular blue official stamp of the Mayor of Roumesnil-Buzard. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROUMESNIL-BUZARD' and '53000 Roumesnil-Buzard'.

Le Maire,